



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Coulanges-la-Vineuse
Le 08/01/2026
Madame le Maire, Odile MALTOFF
Aux Conseillers Municipaux

Chers Collègues,
Vous êtes conviés à la prochaine réunion du conseil municipal :

Jeudi 15 janvier 2026
À 19h00 à la Mairie
Ordre du jour

- **INTERCOMMUNALITE** :
 - CAA : bornes de recharge électrique
- **PROJET** :
 - Restructuration du périscolaire et de la bibliothèque : Lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre
- **SALLE DES FETES** :
 - Proposition d'un pack sono
- **DIVERS** :

Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes meilleurs sentiments.



CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 15 janvier à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Mme MALTOFF Odile, Maire.

Étaient présents : Mme MALTOFF Odile ; M. POISSON Jean- Baptiste ; Mme GAUTHIER Liliane ; M. GUIBERT Jean-Paul ; M. MOUY Christophe ; Mme Aurélie CHAMFORT ; M. Jacques CARBONNEAUX, Mme LIPS Elisabeth

Absents excusés : Mme LEPROUST Marie-Ange ; M. Damien DUFOUR ; M. DUCHEMIN Philippe ; Mme Magali BERNARD ; M. Noël MOUSSU

Pouvoir : Mme Magali BERNARD donne pouvoir à M. Jean-Baptiste POISSON

Secrétaire : M. Christophe MOUY



Le compte-rendu de Conseil Municipal du 15 janvier 2026 est lu par Mme le Maire et approuvé.

Vote pour 09

INTERCOMMUNALITE

1) CAA : BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE

En prolongement de la visite qui a été réalisée sur la commune avec M. Tilhet et M. Dessailly de la société IZIVIA, il y a toute une série de documents à remplir pour faire avancer le dossier.

Il faut délibérer sur le fait que le conseil accepte de déléguer au profit de la CA, l'exercice de la compétence en matière de création, d'entretien et d'exploitation des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules hybrides rechargeables en vue de la participation à l'appel à manifestation d'intérêt porté par la communauté de l'Auxerrois, et autoriser Mme le maire à signer la convention correspondante

Il faut également délibérer pour autoriser le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur la voirie dans la commune.

Vote pour 09



MATERIEL COMMUNAL MOBILE

2) Proposition d'achat d'un pack de sonorisation

En raison des divers cérémonies officielles ou manifestations en extérieur, que la mairie doit réaliser, la question se pose de trouver un matériel de sonorisation portatif. La seule proposition qui a été faite n'est pas en adéquation avec la demande. La question reste donc en étude, d'autres devis seront transmis lors du prochain conseil.

PROJET

3) Restructuration du périscolaire et de la bibliothèque : Lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre

L'objectif est de recruter par un marché public un architecte qui fera des propositions au conseil municipal pour aider celui-ci à définir son projet. Le CAUE nous a aidé en proposant cette esquisse du projet qui donne quelques éléments factuels, afin de préparer la passation du marché public.

Le bâtiment fait globalement 300 m², la rénovation d'un bâtiment est estimée par le CAUE de 1000 à 2000 € du m² selon le niveau d'exigence du maître d'ouvrage.

Le marché comporte 2 tranches optionnelles, l'une sur la mission qui pourrait s'interrompre au stade "pro DCE", stade requis pour faire la plupart des demandes de financement, et une concernant Terragillis (présentée au conseil et en commission).

Le conseil devra choisir ultérieurement de rénover ou non la totalité du bâtiment, où de ne conserver que la base de surface du périscolaire et ou de la bibliothèque.

Le conseil autorise Mme le Maire à signer les pièces afférentes au marché.

Vote pour 09

DIVERS

4) Règlement du cimetière

A la suite de plusieurs corrections et de certaines demandes atypiques, le règlement du cimetière doit être revu et complété. Il sera présenté dans sa version finalisée au conseil de février.

5) Candidature au poste de régisseur du matériel des associations

M. Joseph GERMAIN a transmis une demande de reprise du « poste de régisseur du matériel des associations », suite à la démission de Noël MOUSSU.

Cette décision sera prise avec l'ensemble des associations de la commune lors de la prochaine réunion.

Il sera notamment proposé par les élus que deux personnes aient la gestion du matériel.

6) Vœux du maire

L'organisation des vœux est revue par l'ensemble des conseillers en prévision de la présentation prévue le lendemain, vendredi 16 janvier. Il est demandé à l'ensemble des conseillers et adjoints s'ils veulent prendre la parole lors de la présentation, comme cela est pratiqué tous les ans. Les présentations des travaux seront effectuées par M. Mouy, la communication par M. Carbonneaux, les associations et commerces par M. Poisson, Mme le Maire assurera le reste de la présentation.



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Mme Lips, adjointe au maire, affirme ne pas savoir si elle souhaite prendre la parole.

7) Périmètre Délimité des Abords (PDA)

Mme le maire informe les conseillers que M. Nicol, adjoint de M. Louail (Architecte des Batiments de France de l'Yonne), est venu en mairie ce matin, accompagné de Mme Bessou (Instructrice des services ABF) et Mme Roux-Casanova (chargée de mission planification urbaine à la CAA).

Cet entretien a consisté à faire un point sur le périmètre possible du PDA et de l'impact qu'aura ce dernier sur l'instruction des demandes d'autorisation.

8) Reprise éventuelle des expositions en 2026

M. POISSON, adjoint au maire, informe l'ensemble du conseil qu'il est prévu de reprendre les expositions à la maison du pays coulangeois sur l'année 2026.

9) Compte-Rendu réunion SIVOM AuxRJeunes

Mme le Maire informe le conseil de l'avancée des travaux des membres du conseil syndical du Sivom. Une ébauche de budget 2026 a été proposée au conseil syndical le 14 janvier dernier. La problématique actuelle du Sivom réside dans le manque de trésorerie, en effet la Caf ne débute ses versements concernant l'année en cours qu'à compter d'avril. Mme le Maire a présenté aux membres du conseil, un planning des versements mensuels devant être effectué par les communes adhérentes, avec une majoration sur le premier trimestre, afin de pourvoir pallier le manque de trésorerie. Cette demande a été validée à l'unanimité lors du conseil syndical. Le montant total des versements des communes n'est pas augmenté, il est différemment réparti sur l'année civile.

10) Association du patrimoine

Une action est en cours par les membres de l'association, afin de replacer des outils sur le tableau au pressoir. En effet, depuis les travaux de la toiture, le lieu n'a pas été réaménagé. Il est prévu de remettre en place une exposition afin de rendre plus attractif cet espace, et ce avant la prochaine St Vincent, afin de profiter aux visiteurs du jour.

La séance est levée à 20H13.

Le Maire,
Odile MALTOFF



Délibérations prises au cours du



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Conseil Municipal ordinaire du 15/01/2026 :

DÉL n° 2026-001 : Délégation compétence CAA pour borne recharge électrique

DÉL n° 2026-002 : occupation domaine public borne rechargeable

DÉL n° 2026-003 : Restructuration médiathèque et périscolaire : lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre

Prochain conseil municipal

Jeudi 19 février 2026

A 19h00 à la MAIRIE



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

**Signatures des membres du Conseil Municipal Ordinaire présents à la séance du
15/01/2026**

Mme MALTOFF Odile :

M. GUIBERT Jean-Paul :

MME LIPS Elisabeth :

Mme GAUTHIER Liliane :

M. CARBONNEAUX Jacques :

M. POISSON Jean-Baptiste :

M. MOUY Christophe :

Mme CHAMFORT Aurélie :